

FICHE TECHNIQUE

Okatmos® EG 20

Primaire régulateur de fond

- pour tous supports (absorbants et non absorbants)
- à séchage rapide
- hygiénisant, écologique, sans solvant
- très bon pouvoir d'adhérence
- pour un usage en intérieur sur sol



DÉFINITION

Primaire régulateur de fond sans solvant, à vocation hygiénisante et écologique, pour la préparation de supports poreux et non poreux, tels que restes de colle, terrazzo, anciens revêtements céramiques, chapes ciment, avant la pose d'un enduit de sol.

L'Okatmos® EG 20 n'est pas approprié aux colles à base de sulfates résiduelles et pour la pose sur chapes à base de magnésie ou de xylolite.

Contribution importante à l'hygiène des locaux, notamment en réhabilitation, grâce à l'absence de solvant, l'absence d'émissions et d'odeur, et la protection du support contre la formation de micro-champignons (micro-spores).

Approprié à la pose sur sol chauffant.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Ils doivent être sains, secs et propres et conformes aux directives des E-cahiers du CSTB. Les restes de colle non adhérents doivent être enlevés mécaniquement et aspirés. Les restes suffisamment fermes peuvent subsister. Avant la réalisation d'un ragréage, éliminer en totalité les restes de colle bitumeuse.

MISE EN ŒUVRE

Appliquer le primaire régulateur de fond **Okatmos® EG 20** à l'aide d'un rouleau ou d'un pinceau. Lors d'une application sur des supports poreux, il convient de diluer l'**Okatmos® EG 20** avec de l'eau dans une proportion de 1:1 à 1:3 (suivant la porosité du support). Sur des supports fermés (non absorbants) ou sur bois l'**Okatmos® EG 20** s'appliquera pur.

Après un temps de séchage qui dépend de la température ambiante et du type de support (de ½ heure à 5 heures, jusqu'à 24 heures pour les supports bois et chapes anhydrites), on peut procéder à l'application d'un enduit de sol.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur	blanc
Domaine d'emploi	intérieur, sol
Température minimum du support	+ 17°C
Temps de séchage*	env. 0,5 à 5 heures 24 heures sur bois ou chape anhydrite
Chauffage au sol	approprié
GISCODE	D 1 selon TRGS 610
EMICODE	EC 1 ^{Plus} selon GEV A+
Stockage	12 mois à l'abri du gel

* A + 20 °C et 65 % d'humidité relative de l'air.

Ces valeurs doivent être raccourcies lorsque les températures sont plus élevées et prolongées lorsque les températures sont plus basses.

CONSOMMATION

Environ 150 g/m² sur support non absorbant.

Environ 75-200 g/m² sur support absorbant (produit dilué).

NETTOYAGE

Nettoyer à l'eau peu de temps après l'usage.

CONDITIONNEMENT/PALETTISATION

Définition	Numéro d'article	EAN
60 x 10 kg bidon en plastique	49002	4015705490021
96 x 5 kg bidon en plastique	49025	4015705490250

HUMAIN ET ENVIRONNEMENT

Des concentrations de Composants Organiques Volatiles (COV) de moyenne ou longue durée ne sont pas visées. Cependant, il est conseillé durant l'utilisation et la phase de séchage d'aérer les locaux.

Il est conseillé de ne pas boire, manger et fumer durant l'utilisation du produit. En cas de contact avec la peau ou les yeux rincer abondamment à l'eau claire. Les restes de produit (même dilué) ne doivent pas être évacués dans les canalisations d'eaux usées ni entrer en contact avec la nappe phréatique.

Le produit contient de l'isothiazolinone. Information pour les allergiques: contacter 0049 711 3134-0, ou alors le centre INRS de région. Stocker hors de la vue et de la portée des enfants.

Elimination des déchets

Les bidons plastique peuvent être recyclés. Le produit durci pourra être évacué avec les ordures ménagères. Les contenants non vidés seront traités comme déchets spéciaux.

Composition

Dispersion, épaississant, liant, anti-moussant, conservateur, eau.

Les indications contenues dans cette fiche technique sont basées sur les expériences faites et ne sont fournies qu'à titre de consignes générales. Nous déclinons toute responsabilité quant au résultat des travaux car nous n'avons aucune influence sur une mise en œuvre et sur les conditions de pose adéquates. Il est recommandé d'effectuer des essais pratiques avant chaque utilisation.

Situation: 08.01.2024/ag